

SEANCE DU 23 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vézères se sont réunis dans la salle des fêtes en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : DURAND Jacky ; COUTABLE Bruno ; LEBIHEN Gwenaël ; BAILLARGEAU Muriel ; GUITEL Régis ; AUDREN Bernard ; BANCHEREAU Sylviane ; CHAUVET Etienne ; PERDRIault Lucie ; FRADIN Antoine ; FRADIN Guy

Etaient absents :

Date de la convocation : mardi 16 juin 2020

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : FRADIN Antoine.

OBJET : Vote taxes locales

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'augmenter de 1% le taux des deux taxes locales.

Taxe foncière bâti : 11.64 %

Taxe foncière non bâti : 29.82 %

OBJET : Vote Budget Primitif 2020

- Le Conseil Municipal est appelé à voter le Budget de la Commune pour l'exercice 2020.

Le conseil municipal, entendu cet exposé,

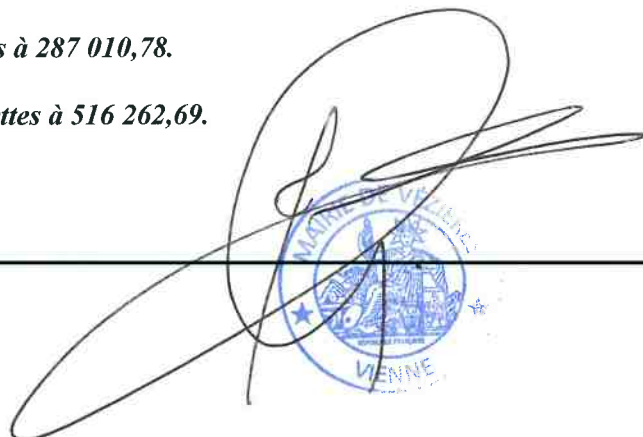
- Vu les documents budgétaires présentés,

Après avoir délibéré,

- *Adopte le Budget de la Commune comme suit (vote à bulletin secret : 11 voix pour) : voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » :*

La Section d'Investissement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 287 010,78.

La Section de Fonctionnement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 516 262,69.

A large, stylized signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE VEZÈRES' at the top and 'VIENNE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a cross.